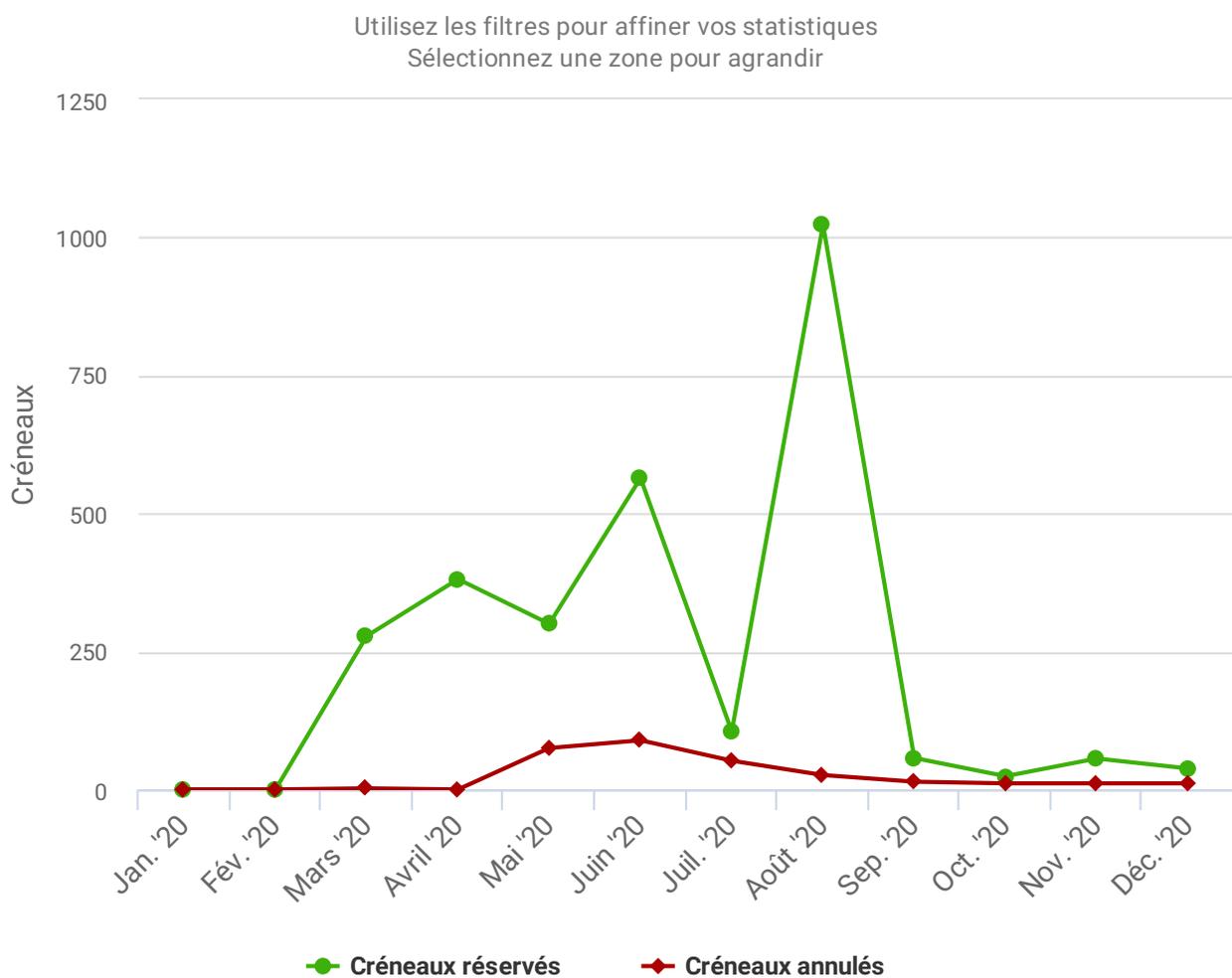


Partage des heures entre CSE et GARS.

Ce partage sera réévalué et éventuellement renégocié.

Certains membres se plaignent notamment du nombre d'heures disponibles trop faible en matinée. Une grande partie des heures attribuées au GARS se situent pendant les congés. Pendant le mois de juillet, les terrains sont fort peu occupés. Ces créneaux sont très défavorisés.

Il faut peut-être pondérer ces heures dans le calcul pour en récupérer d'autres.



Fait le 23/06/2021

Bernard Moreau